

2^d Plan national d'actions 2013-2018 en faveur du Râle des genêts *Crex crex*



Lettre d'infos n°2 - Juillet 2016 - Numéro spécial Journées Techniques



© L.-M. Préau



© L.-M. Préau



© S. Hennique

Edito : Une année riche en échanges

Malgré un début de saison 2016 prometteur, des crues de printemps particulièrement prolongées et élevées ont fortement impacté la population française de Râle des genêts.

Les recensements de mai semblaient augurer d'un bon cru avec 119 mâles chanteurs recensés dans les Basses Vallées Angevines en augmentation par rapport à 2015, et alors que les premières éclosions devaient avoir lieu, la crue, survenue fin mai et qui s'est prolongée jusqu'à mi-juin a réduit à néant tout espoir d'une bonne reproduction. Elle a semble-t-il entraîné des reports sur d'autres sites français, mais tous ont été peu ou prou concernés par ces crues printanières.

Cet épisode intervient alors que le programme LIFE Nature dédié à l'espèce s'est achevé en 2015. Le séminaire de clôture de septembre 2015 a permis de prendre conscience du fait que la mobilisation des agriculteurs n'a jamais été aussi importante sur certains sites, notamment dans le cadre des renouvellements des dispositifs agro-environnementaux.

Le comité de pilotage national de janvier à Paris a permis de revenir sur la première année de mise en œuvre du plan national d'actions et constater la forte implication du réseau national.

La refonte à venir des plans nationaux d'actions permettra peut-être dans les années à appréhender de manière plus large la problématique de conservation des espèces prairiales nicheuses (Râle des genêts, Courlis cendré, Tarier des prés, ...) ou migratrices (Phragmite aquatique). Il conviendra d'être prêt le moment venu pour contribuer à alimenter ces futurs plans au regard de l'expérience acquise ici.

En mai, se sont tenues dans les Basses Vallées Angevines, des journées techniques naturalistes et agricoles avec un grand nombre de partenaires du PNA et des structures concernées par la conservation de l'espèce. Elles ont permis un temps d'échanges et de partage convivial tant sur l'état de la population française de Râle des genêts (une semaine avant la crue) que sur les diverses actions mises en œuvre au niveau local. Ces rencontres de réseau sont indispensables au bon déroulement du plan d'actions. A l'heure où les outils et moyens financiers se font rares ou sont de plus en plus complexes, il convient de revenir à plus de pragmatisme en lien avec les acteurs locaux.

C'est en maintenant cette dynamique de réseau que nos actions conduites dans le cadre du plan d'actions auront du sens auprès de la profession agricole d'une part, et des partenaires financiers d'autre part.

Gilles Mourgaud, Directeur de la LPO Anjou



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ANJOU

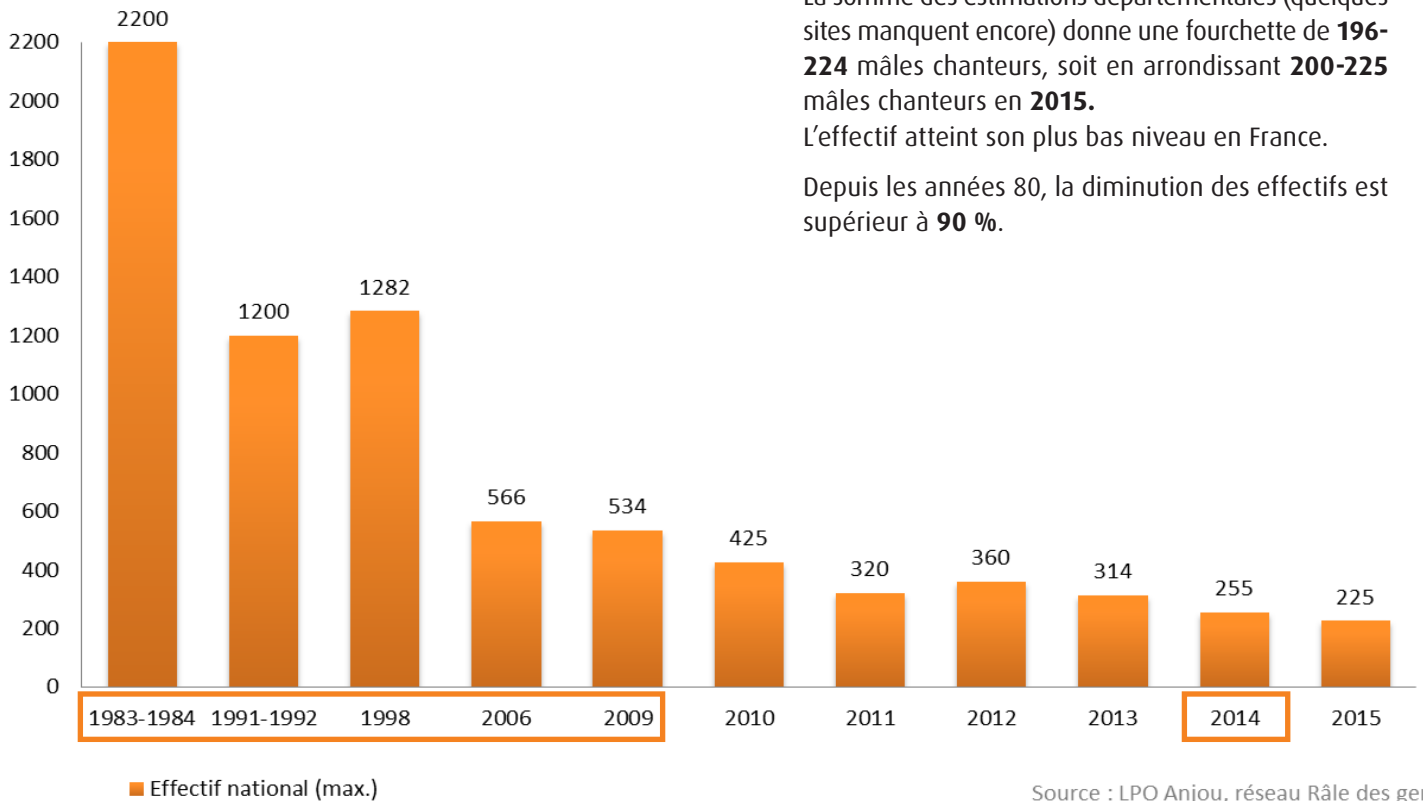


Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
PAYS DE LA LOIRE



Résultats pour l'année 2015

► Évolution de l'effectif national



La somme des estimations départementales (quelques sites manquent encore) donne une fourchette de **196-224** mâles chanteurs, soit en arrondissant **200-225** mâles chanteurs en **2015**.

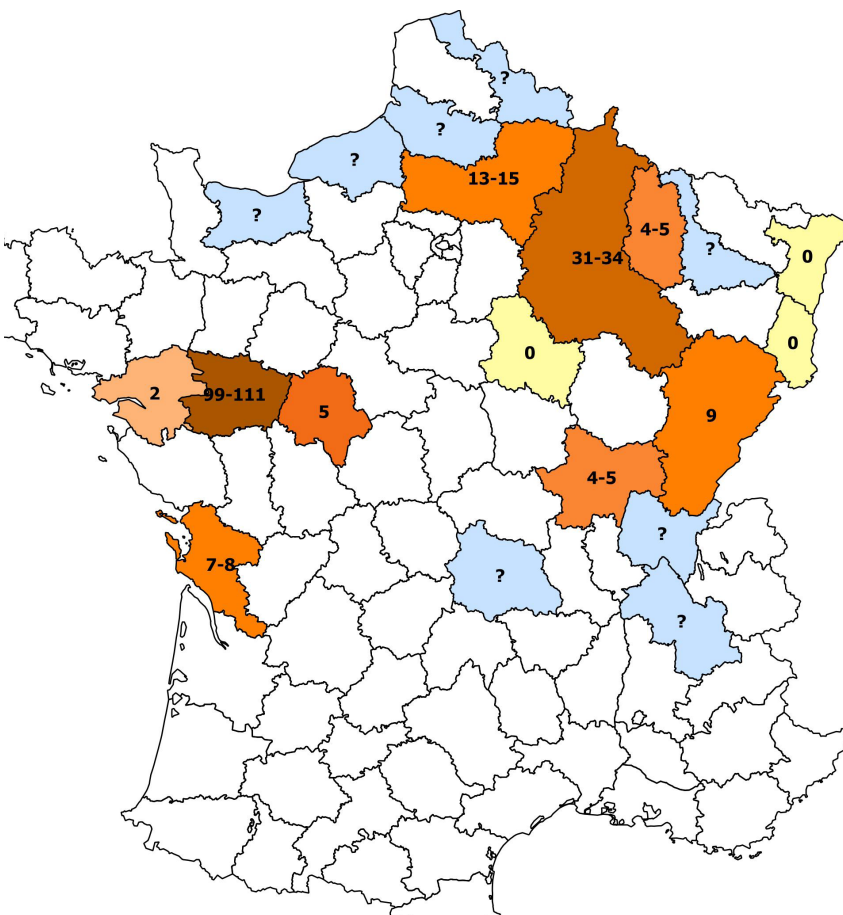
L'effectif atteint son plus bas niveau en France.

Depuis les années 80, la diminution des effectifs est supérieur à **90 %**.

Source : LPO Anjou, réseau Rôle des genêts

▲ Les dates encadrées correspondent aux dates/périodes des enquêtes nationales

► Répartition 2015 de la population de mâles chanteurs



- ? : espèce présente en 2014, en attente des résultats...
- 0 : département prospecté mais absence de contact
- 2
- 4 - 5
- 7 - 15
- 31 - 34
- 99-111

Rappel des chiffres de l'enquête nationale 2014

Le statut du Rôle des genêts avait été précisé dans 39 départements en 2014.

L'espèce avait été contactée en période de reproduction dans 24 d'entre eux et semblait avoir disparu de 9 départements par rapport à l'enquête nationale précédente (2009).

La plupart des sites occupés par le Rôle des genêts sont désignés en Zone de protection spéciale (ZPS). Au moins 20 ZPS ont été occupées en 2014, accueillant 79,5 % (183-200 rôles) de l'effectif global recensé.

► Le Tarier des prés : espèce à intégrer dans le PNA



Comme évoqué lors de la première lettre d'infos, le Tarier des prés a pourtant bénéficié en grande partie des actions menées en faveur du Râle des genêts mais connaît également une baisse importante de ses effectifs, ce qui en fait l'un des passereaux nicheurs les plus menacés de France.

Depuis 2014, la LPO Anjou a lancé un programme de marquage couleur pluriannuel sur cette espèce.

Les Tariers des prés sont donc équipés d'une bague de couleur munie d'un code alphanumérique permettant le suivi d'un individu à distance et dans le temps sans avoir à recapter l'oiseau.

Le but est d'appréhender la fidélité aux sites (philopatrie), le taux de survie, les déplacements des individus qui peuvent être très influencés par les inondations tardives, etc.

Cette étude est pour l'instant concentrée sur les BVA et les Basses Vallées de la Vienne et de l'Indre (BVVI) mais suite aux journées techniques, l'étude pourrait être démultipliée sur d'autres sites avec pour référent Samuel Havet, bagueur agréé et à l'initiative de l'étude.

Premiers résultats et pistes de réponses

Les oiseaux peuvent être capturés à 2 périodes différentes, lors de la reproduction lorsqu'ils sont territoriaux et lors de la migration postnuptiale. Ce sont au total 452 oiseaux qui ont été marqués entre 2014 et 2015 sur les sites des BVA et des BVVI. Sur les 214 oiseaux bagués en 2014, 13 contrôles en 2015 (6 %) mais seuls 4 individus ont été revus sur les mêmes parcelles (à 75 m près!).

Ils ont été suivis tout au long de la saison, depuis l'arrivée sur les sites de reproduction jusqu'au départ en migration. Leur présence semble conditionnée par l'existence de zones non fauchées disponibles tardivement.

Cette fidélité au site de reproduction se confirmait au début de la saison 2016 qui a, malheureusement, été marquée par des inondations très tardives.

Info de dernière minute!

Contrôle exceptionnel au Ghana en 2015 sur un oiseau bagué en août dans les BVA et pris 3 mois plus tard dans les filets d'un chercheur africain !

Pour en savoir plus : <http://baguage49.blogspot.fr/2016/07/un-tarier-angevin-au-ghana.html>

Alors soyez vigilants lors de vos suivis si vous croisez un tarier et n'hésitez pas à faire remonter vos données ou poser vos questions à Samuel Havet (samuel.havet@lpo-anjou.org)

► Des conditions climatiques hors de contrôle

Un début de saison 2016 pourtant prometteur

La saison 2016 démarrait très fort avec près de 150 mâles chanteurs de Râle des genêts recensés fin mai sur quelques sites (Touraine, Picardie, Bourgogne et BVA, source fichier partagé national). Lors des journées techniques en Anjou, les participants avaient pu se régaler lors de la nocturne où une trentaine de chanteurs s'étaient faits entendre. Puis s'est produite la catastrophe début juin avec des inondations très importantes notamment dans les Basses Vallées Angevines (119 chanteurs au 27 mai). Quid des individus présents mais surtout des nichées et jeunes surement peu emplumés? Espérons qu'ils aient trouvé des prairies plus accueillantes. Petit espoir avec l'appel en juillet de la LPO Alsace qui a dénombré 18 chanteurs...



▲ Inondations tardives dans les Basses Vallées Angevines (juin 2016)



Une 2^e année riche en échanges

► Fin du LIFE Rôle des genêts : 8 & 9 septembre 2015

Le LIFE se terminait à la fin 2015 et un séminaire de clôture du programme a eu lieu les 8 & 9 septembre 2015 à Saintes. Il a abordé toutes les actions menées dans le cadre du programme et fait un retour d'expériences. Une ouverture a été faite sur des programmes connexes comme le présent PNA ou encore le LIFE Protection et restauration des prairies inondables et des espèces associées du bassin versant de la Saône et du Doubs déposé par l'EPTB Saône-et-Doubs en septembre 2015 reprenant tout ou partie de certaines actions du LIFE Rôle des genêts.

Les actes sont téléchargeables sur le site du programme ou sur le blog du PNA.

► Lien avec le Plan National de Gestion de la Barge à queue noire

Depuis 2015, *un plan national de gestion de la Barge à queue noire (2015-2020)* est animé par la Fédération Départementale des Chasseurs de Vendée (Animateur : Sébastien Farau : sfarau@chasse85.fr).

Des actions mises en œuvre dans le Grand Ouest, et plus particulièrement dans les Basses Vallées Angevines, dans le cadre du PNG sont également favorables aux râles. La reconversion d'anciennes peupleraies en prairies, notamment, est tout autant propice pour la nidification des râles que pour les barges qui fréquentent le site lors de leur halte migratoire. Pour mutualiser les actions et leur mise en œuvre, les liens entre les 2 plan d'actions sont d'ores et déjà établis et l'animatrice du PNA Rôle des genêts a assisté au COPIL du PNG du 16 décembre 2015.

► COPIL National : 26 janvier 2016

Un comité de pilotage a réuni une quinzaine de personnes à la Défense le 16 janvier dernier et a abordé différents points comme la situation du rôle en 2015, la validation du bilan de la 1^{re} année du plan, les outils d'évaluation annuels techniques et financiers proposés.

L'équipe animatrice a également présenté les missions et le prévisionnel pour la 3^e année du plan.

La journée s'est conclue par des questions ouvertes et des pistes de réflexion pour développer le plan : les actualités du réseau, les implications de la réforme des PNA, l'organisation de journées d'échanges ou encore la question d'un ouvrage collectif du réseau sur le Rôle des genêts.

Retrouvez le compte-rendu et les interventions des participants *en cliquant ici*.

► Deux journées techniques en Anjou (49)



Ces journées des 25 et 26 mai faisaient suite au COPIL national et étaient destinées à rassembler les techniciens du réseau pour échanger sur des thématiques naturalistes et agricoles en lien avec le Rôle des genêts et le Tarier des prés.

L'équipe animatrice a été agréablement surprise de la mobilisation des acteurs venant de toute la France.

Ce sont 23 organismes au total qui ont participé à une ou deux journées dans les Basses Vallées Angevines :

- APNE françaises et belge : LPOs Touraine, Isère et Anjou, CPIE Touraine Val de Loire, Groupes Ornithologiques du Nord et Normand, Natagora
- Collectivités : PNR Loire Anjou Touraine, Conseil Départemental de Maine-et-Loire, Angers Loire Métropole
- Exploitants : de Maine-et-Loire (dont l'association l'Éleveurs des Vallées Angevines) et de Touraine
- Chercheurs : MNHN, CNRS de Chizé, ONCFS Bretagne-Pays de la Loire et Direction de la Recherche et de l'Expertise de Birieux (CNERA Avifaune Migratrice), ESA
- Institutionnels : EPTB Saône-et-Doubs, DREAL Pays de la Loire
- Fédération Départementale des Chasseurs de Vendée : en charge du PNG Barge à queue noire

Un grand merci aux participants pour ce partage d'expériences convivial et fort enrichissant sous le soleil!

► JT du mercredi 25 mai : échanges sur les suivis avifaune

La trentaine de participants a assisté à une première partie en salle où les orateurs ont pu interagir avec le public autour de 4 sujets différents (résumés dans les articles suivants) :

- Introduction des échanges par Jacques Comolet-Tirman (MNHN) sur les méthodes de comptage de l'avifaune
- Pertinence de la méthodologie de comptage du Rôle des genêts en France par Edouard Beslot (LPO Anjou)
- Bagueage acoustique du Rôle des genêts : méthode et premiers retours et présentation de l'Observatoire national de l'Ecosystème Prairie de Fauche (ONEPF) par Romain Chazal (ONCFS)
- Présentation des suivis dans le cadre du LIFE+ Prairies bocagères par Alain Bouchat, conservateur bénévole pour Natagora (Belgique)



▲ L'après-midi s'est déroulé dans les BVA où Samuel Havet, bagueur et salarié de la LPO Anjou, a présenté son programme de baguage (démonstration de méthodes de captures et lecture de bagues) sur le Tarier des prés, le but étant de démultiplier ce type de suivi sur d'autres territoires.

La journée s'est terminée par un repas convivial suivi d'une nocturne au son entêtant du Rôle des genêts.
N.B : afin de ne pas déranger les oiseaux, l'ensemble des suivis ont été menés en petits comités.

► L'estimation des populations d'oiseaux au niveau national, les principaux dispositifs en cours et les perspectives d'amélioration

Un bref tour d'horizon des principaux dispositifs ayant pour objectif la connaissance des effectifs nicheurs nationaux est dressé. Globalement sur environ 300 espèces nicheuses, les estimations peuvent être qualifiées de satisfaisantes pour 180 espèces. Sans négliger certaines pistes d'amélioration pour ces espèces, il faut s'occuper en priorité des 120 espèces restantes pour lesquelles la qualité est insuffisante, pour la plupart il s'agit d'espèces « communes ».

Présentation de la méthode Atlas

Pour ces espèces, une estimation nationale a pu être établie à partir de l'atlas sur la base d'un travail de quantification réalisé sur environ 1/3 des carrés 10x10. L'intérêt de cette méthode, mais aussi ses principaux biais, est illustré avec l'exemple du Tarier des prés.

Le rapportage (reporting)

Le rapportage sur les statuts et tendances des populations d'oiseaux nicheurs est une demande européenne dans le cadre de l'article 12 de la Directive Oiseaux. L'Europe nous incite à une plus grande rigueur et nous devons documenter la qualité et la méthode utilisée pour chacune des estimations proposées.

Dans le cadre du 1er rapportage européen au titre de la Directive Oiseaux (2008-2012), la France a fait le choix d'un travail partenarial associant les principales structures nationales travaillant sur les effectifs et les tendances des oiseaux (FNC, GISOM, LPO, MNHN, OMPO, ONCFS, ONF, SEOF).

Le Comité d'Estimation des Populations d'Oiseaux

Il a été décidé par la suite de pérenniser ce travail partenarial à travers la création du Comité d'Estimation des Populations d'Oiseaux (<http://cepo.mnhn.fr/>), dont le rôle est d'actualiser périodiquement les tailles de population de nos oiseaux nicheurs métropolitains, notamment dans la perspective de la réalisation des prochains rapports « oiseaux » (le deuxième rapportage couvrira les années 2013 à 2018).



Jacques COMOLET-TIRMAN
MNHN,
Service du Patrimoine Naturel



Améliorer les connaissances

► Pertinence des suivis : Méthodologie nationale de recensement des Râles des genêts en France

Suite à différents échanges avec le réseau, il avait été mis en évidence une grande disparité de la méthodologie de recensement des mâles chanteurs de Râles des genêts entre les régions notamment en termes de dates de comptage.

Protocole national

Les recensements des râles chanteurs sont effectués entre la fin avril et le 15 juin, en soirée et de nuit, par beau temps (pas de vent, pas de pluie, température clémente) aux heures d'activité maximale entre 23 h 00 et 2 h 00 (heure d'été) voire en fin de nuit, de 2 h avant à 1 h après le lever du soleil.

Dans les secteurs à faible densité, il est conseillé d'inciter les mâles à chanter en faisant usage de la repasse pour pallier le manque de stimulation. Les prospections des zones favorables sont menées à partir de stations d'écoute distantes de 350 à 500 m au maximum. La direction de provenance des chants est portée sur une carte au 1/25 000^e et la position des mâles chanteurs est repérée par une simple triangulation à partir d'un second point d'écoute. Cela permet de localiser les mâles avec une bonne précision et d'éviter les doubles comptages.

Il convient d'effectuer *a minima* un 2^e passage pendant la saison de reproduction pour éviter de manquer les individus déjà appariés lors du 1^{er} passage. Afin de quantifier au mieux les tendances, il est important de réaliser une couverture complète des sites favorables à l'espèce, en renseignant aussi les absences constatées du râle sur les sites prospectés.

Pourquoi une disparité dans les recensements ?

Ce phénomène est dû à la chute des effectifs de râles qui a obligé les compteurs à procéder différemment. De plus, il semblerait que les dates d'arrivée des râles connaissent un décalage entre ouest et nord/est.

Si dans les BVA, la date du 10 avril semble être une constante, il n'est parfois entendu que début juin en Normandie ou en Picardie voire mi-juin en Belgique (site de Fagne-Famenne, cf. [article Natagora](#)).

De plus, les râles, souvent isolés, ne sont pas « stimulés » pour chanter et il est possible d'avoir un « faux négatif ». Enfin, difficile de mobiliser des financements sur des populations si faibles et le plus souvent, cela repose sur des suivis bénévoles dépendant de leurs disponibilités.

Cette accumulation de facteurs peut poser souci car il y a potentiellement double comptage notamment en période d'inondations tardives impliquant des déplacements qui impactent de gros noyaux de populations comme les BVA par exemple.

Dicussions suite à la présentation

L'ensemble des participants ont convenu de garder ce protocole de recensement lors des enquêtes nationales en essayant de faire au moins 2 passages sur les sites concernés, que les comptages soient « flash » ou sur plusieurs nuits importe peu.

Par ailleurs, il est important que le réseau reste connecté pour échanger sur les possibles évolutions de la population de râles par l'intermédiaire du blog ou grâce [au fichier partagé national](#). Le sujet d'un possible ajustement de ce suivi sera certainement d'actualité en fonction de l'évolution de l'effectif national.

Edouard Beslot

Chargé de missions
études & conservation
LPO Anjou

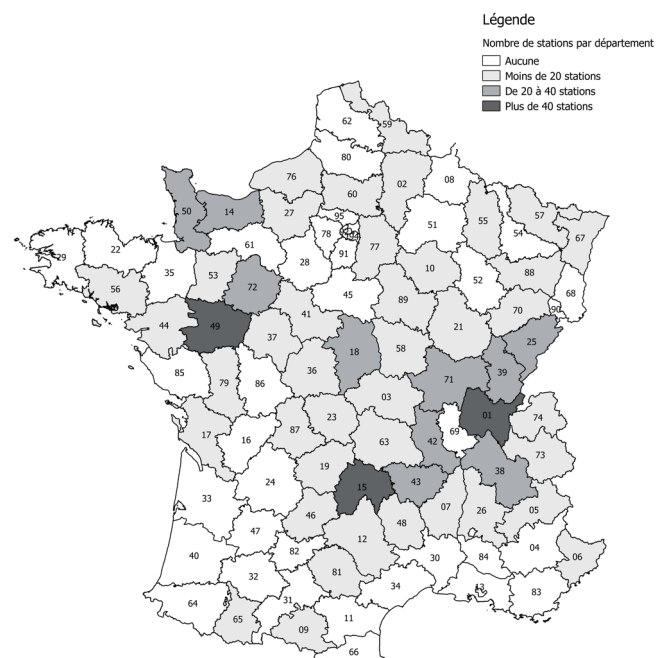
edouard.beslot@lpo-anjou.org



► Focus : L'Observatoire national de l'Ecosystème Prairie de Fauche (ONEPF)

L'ONEPF évalue trois composantes de l'écosystème des prairies de fauches qui sont suivies sur la plupart des grandes régions de prairies de fauche françaises. Les indicateurs de biodiversité aviaire des prairies de fauche des régions étudiées sont ainsi reliés aux caractéristiques du milieu (la structure de la végétation et sa diversité floristique), et à l'évolution des pratiques agricoles dans les milieux prairiaux. L'analyse croisée de ces paramètres permet d'évaluer et d'orienter les politiques publiques agro-environnementales spécifiques à ces milieux (exemples : retard de fauche, bandes refuge).

L'ONCFS coordonne et organise les prospections de l'ONEPF, forme les observateurs, centralise et analyse les données. Les relevés annuels dans les mille stations suivies (unités standardisées de 12 hectares) par l'ONEPF ([voir carte](#)) sont effectués par des agents de l'ONCFS et de nombreux partenaires tels que : parcs nationaux, parcs naturels régionaux, réserves naturelles, délégations de la LPO et fédérations départementales des chasseurs.



Un protocole annuel permet de décrire les stations, de recenser l'avifaune lors de deux comptages entre mai et août, et de suivre l'avancement des fenaisons aux 20 juin, 1er juillet, 15 juillet et 1er août. Les suivis avifaunistiques réalisés annuellement permettent de construire deux indicateurs : l'Indice Passereaux Prairiaux, et la Richesse spécifique en espèces prairiales.

Deux protocoles ponctuels, tous les cinq ans, permettent de décrire la structure et la diversité de la végétation de la prairie, ainsi que les pratiques agricoles.

Renseignements :

1. Brochure : «La faune sauvage à la trace»
2. Les prairies de fauche : site de l'ONCFS



ou auprès de Romain Chazal

► Programme ONCFS : Baguage acoustique du Rôle des genêts : méthode et premiers retours

Dans la précédente lettre d'infos (juillet 2015), nous évoquions le lancement d'une étude de faisabilité d'un programme de baguage acoustique dès 2014 dans le Val de Saône avec 6 enregistrements effectués dans les départements de l'Ain et de Saône-et-Loire.

En 2015, 15 enregistrements étaient réalisés depuis l'aval de la zone d'étude (département de l'Ain) jusqu'en Haute-Saône.

En 2016, à la faveur des journées techniques consacrées au Rôle des genêts dans l'Anjou, 4 oiseaux différents ont été enregistrés dans les Basses Vallées Angevines (BVA). Le matériel d'enregistrement a également été prêté et utilisé par le personnel de la Réserve Naturelle du lac Remoray pour enregistrer plusieurs oiseaux dans le Doubs et le Jura. Plusieurs oiseaux ont également été enregistrés dans le Val de Saône. Une expérimentation, basée sur de l'acoustique passive, a également été conduite sur un ou deux sites.

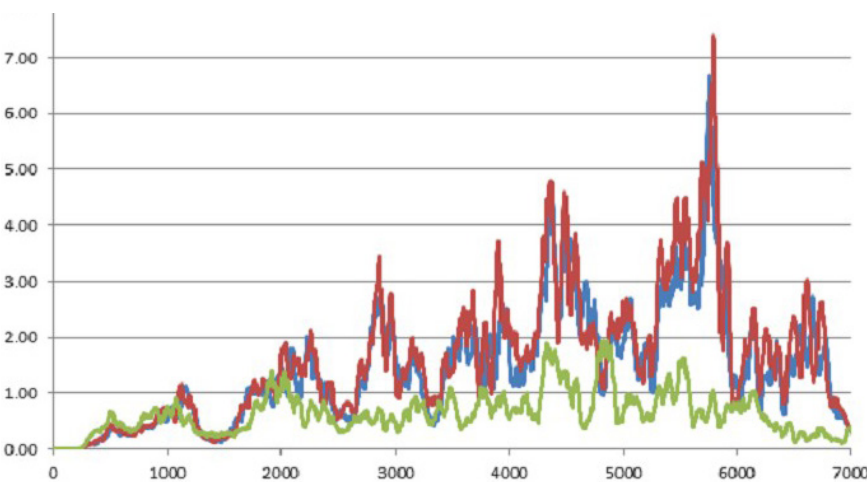
Enfin, la LPO Anjou s'est également dotée d'un matériel d'enregistrement (différent de celui utilisé dans l'Ain et en moyenne vallée de l'Oise) et a procédé à l'enregistrement de plusieurs oiseaux.

Quelques premiers tests ont été réalisés sur les enregistrements 2014 (8 séquences de chant) et 2015 (12 séquences de chant) du Val de Saône par Thierry Lengagne et Léo Maucourt (CNRS - Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes Naturels et Anthropisés à Lyon I). Ils ont permis de valider le présupposé d'une « signature vocale » propre à chaque Rôle des genêts (voir figure).

Cette signature repose sur l'existence d'une faible variation intra-individuelle (constance du signal pour un même oiseau) et d'une forte variation inter-individuelle (signaux très différents d'un oiseau à un autre).

L'engouement suscité par cette méthode (bagueage acoustique) et le risque que plusieurs programmes voient le jour sans concertation (sur le matériel, la méthode, les objectifs...) ont conduit l'animateur du PNA, en accord avec les partenaires concernés, à organiser dans le courant de l'automne une réunion technique sur ce sujet.

Contact : Romain Chazal
 Equipe «Habitats - Zones humides»
 CNERA Avifaune migratrice
 Direction Etudes et Recherche
romain.chazal@oncfs.gouv.fr



— rôle A chant 1
 — rôle A chant 2
 — rôle B

▲ **Faible variabilité intra-individuelle (enregistrements bleu et rouge) et forte variabilité inter-individuelle (entre enregistrements rôle A - bleu et rouge et rôle B - vert)**

Journée technique «bio-acoustique» : 24 novembre 2016 au lac du Der
 Intéressé(e) par le baguage bio-acoustique? L'équipe animatrice vous propose une journée d'échanges avec les porteurs de projet et les professionnels du réseau.
 Pour vous inscrire : [cliquez ici](#)
 Attention nombre de places limité à 50 participants (priorité aux membres du réseau)



Développer les liens avec le réseau agricole

► Natagora : le réseau belge en action

Le Rôle des genêts dans les réserves naturelles Natagora en Belgique

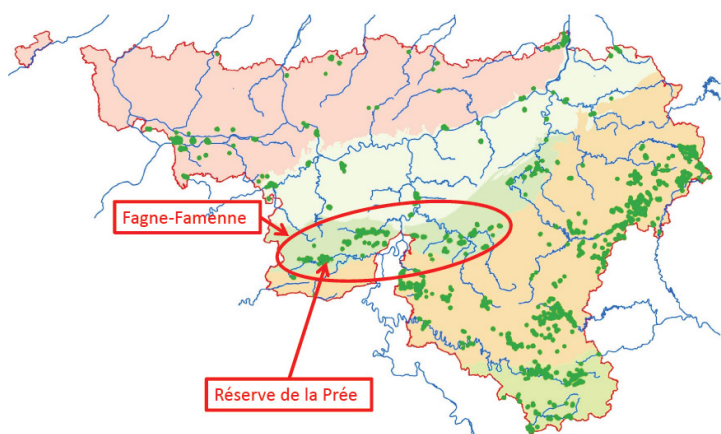
Natagora est une ONG belge francophone qui compte 20 000 membres. Elle poursuit trois objectifs principaux : créer et gérer des réserves naturelles (principalement par achats de terrains), étudier des espèces et sensibiliser le grand public. Actuellement, Natagora gère 209 réserves naturelles comptant 4 500 ha de milieux menacés de toutes natures.

Deux projets Life dans les années 1990 ont permis de constituer 250 ha de réserves en faveur du Rôle des genêts.

Un nouveau projet est en cours (Life prairies bocagères).

Il vise l'achat de terrains et la restauration botanique de 150 ha de prairies en Fagne-Faménne (voir carte).

Les Réserves naturelles de Natagora en Wallonie (Sud Belgique)



Cette région concentre la majeure partie des observations de rôles (73 %) depuis plus de 30 ans.

Le site où sa présence est la plus régulière est la réserve Natagora de la Prée. Depuis 1983, il y a été observé 19 années sur 33. Cette réserve, située dans la plaine de l'Eau blanche, fut créée en 1991. Elle dépasse maintenant les 100 ha.

La gestion y est assurée par conventions avec des agriculteurs. Elles précisent l'interdiction de tout épandage d'engrais et amendements, les dates de fauches ainsi que les zones refuges sur environ 20 % de la superficie. Jusqu'à 2015, la fauche s'est déroulée après le 15 juillet.

Lorsqu'un rôle chanteur est localisé plusieurs nuits de suite, la fauche est retardée au 30 septembre sur au moins 4 hectares. La gestion en réserve naturelle a permis une restauration lente des prairies. Elles ont en effet été engraisées avant leur mise en réserve. Il faut une dizaine d'années pour qu'une amélioration sensible de la qualité botanique soit visible. Mais ce laps de temps ne suffit pas si le stade de départ est fortement eutrophisé. Les agriculteurs ont accès à des subventions (MAE) qui sont augmentées si la parcelle est reconnue de haute valeur biologique.

Les rôles ont montré en trente ans une formidable fidélité à certaines parcelles. Des mâles chanteurs se retrouvent au même endroit parfois à dix ans d'écart. Contrairement à beaucoup de régions, la grosse majorité des cantonnements est hors de la zone inondable de la vallée. Les dates d'arrivées sont souvent très tardives : en seconde quinzaine de juin ou début juillet (le 3 juillet en 2015), comme si une première nichée avait été tentée dans d'autres régions.

A partir de 2016, un changement interviendra dans les dates de fauche sur certaines parcelles, soit pour le rôle, soit pour en accélérer la restauration (voir tableau). Des restaurations par mise à nu et épandage de foin de très haute valeur biologique seront également réalisées. En outre, d'autres parcelles seront laissées en friche en faveur du rôle.

La situation en 2016 : premières arrivées le 3 juillet. 3 chanteurs cantonnés dans la réserve de la Prée, deux autres chanteurs dans deux autres réserves de Fagne. Cet afflux est à mettre en relation avec les inondations intervenues en juin dans de nombreux sites français. La bio-acoustique permettra sans doute de mieux interpréter ce phénomène.



▲ Le soir tombe dans les prairies de la Prée, les rôles vont commencer à chanter



Alain Bouchat
Conservateur bénévole
de la réserve de la Prée



▲ Un merci tout particulier à Alain, venu de Belgique pour partager son expérience (et sa bonne humeur) avec le réseau français

► Une journée dédiée aux enjeux agricoles

Jedi 26 mai : l'agriculture comme outil de préservation de la biodiversité

Le jeudi 26 mai a été consacré entièrement aux échanges entre agriculteurs venus de Touraine et d'Anjou et les techniciens naturalistes qui travaillent au quotidien sur le terrain sur les thématiques agricoles.

Accueillis dans la ferme de Joël Moïsdon, éleveur très impliqué dans l'association Éleveurs des Vallées Angevines (EVA), 28 personnes ont eu l'occasion de partager leurs idées sur des sujets tels que :

- MAE et réalité de terrain : pertinence du dispositif MAE sur le plan technique agricole et pistes pour améliorer les mesures
- Association d'éleveurs : avantages et limites d'une association d'éleveurs au travers de l'étude de cas d'EVA
- Mise en place d'un réseau d'agriculteurs engagés en faveur de la biodiversité : comment, à quelles fins et quelles implications ?

Si la crise agricole a été très prégnante lors des débats, la volonté de travailler ensemble : naturalistes et profession agricole, a été au cœur des discussions, pour que la préservation de la biodiversité ne soit pas un frein et soit, au contraire, un outil de développement économique.

Les agriculteurs, et notamment les éleveurs, sont essentiels pour la préservation des milieux prairiaux, en conservant bien évidemment des pratiques respectueuses et pérennes.

Le dispositif MAE a été largement remis en question par les uns et les autres :

- Dates de fauche qui induisent de grandes surfaces désertiques pendant la saison de reproduction,
- Retard voire défaut de paiement par l'État,
- Difficultés avec les organismes de contrôle qui sanctionnent des zones non fauchées trop importantes alors que le dispositif était réfléchi pour ça.

Il est donc important d'engager la réflexion au sein du réseau national pour apporter des pistes de changement au système français et donc de pouvoir proposer des idées à une échelle plus large que chacun des sites.

Pour exemple, les Belges prennent en considération l'amélioration de la biodiversité et rétribuent le gain en faune et flore plutôt que la perte de rendement.

En outre, les questions concernant la valorisation des produits locaux et respectueux des milieux, notamment au travers du cas d'EVA, a mis en évidence la nécessité de soutenir les agriculteurs dans leurs démarches.

L'objectif est d'aller plus loin que le simple lien naturalistes-agriculteurs, acteurs sur leurs sites, mais en étant une interface pour leur permettre d'échanger entre eux hors de leurs territoires et auprès des consommateurs :

création de journées techniques, participation à des démarches telles que Paturajuste (<http://paturajuste.fr>), organisation de temps conviviaux avec le grand public au travers de la valorisation de l'agriculture comme outil de préservation de la biodiversité...

Après un repas convivial avec des produits l'Éleveur et l'Oiseau, Joël Moïsdon a présenté sa barre d'effarouchement, financée dans le cadre du programme LIFE, et a évoqué son engagement pour la protection du rôle au milieu des prairies.



L'équipe animatrice tient à remercier Joël pour son accueil et sa participation aux débats. Sans oublier Emmanuelle et Bertrand Desbois, Jean-Jacques Rousseau et François Touchet pour leur participation.



Du changement dans l'équipe animatrice !

Suite à un changement de mission, **Caroline Chanson** ne sera désormais plus coordonnatrice du PNA. Merci à elle pour son implication sans faille durant ces 5 dernières années pour le Rôle des genêts. Souhaitons la bienvenue à **Amélie Lecoq**, arrivée en mai dernier à la DREAL Pays de la Loire et qui sera en charge du plan d'actions.



► L'équipe animatrice



DREAL Pays de la Loire

Coordonnatrice du PNA
Réfèrent : Amélie Lecoq

amelie.lecoq@developpement-durable.gouv.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ANJOU

LPO Anjou

Animatrice nationale du PNA
Stéphanie Hennique

stephanie.hennique@lpo-anjou.org

&

Réfèrent national des données

Edouard Beslot

edouard.beslot@lpo-anjou.org

► Les structures référentes nationales (Comité de pilotage)

- la DREAL des Pays de la Loire, coordonnatrice
- la LPO Anjou, animatrice
- l'APCA
- l'EPTB Saône et Doubs
- l'ONCFS (CNERA AM 71)
- l'Université d'Angers
- la Chambre d'Agriculture de l'Aube
- la DREAL Bourgogne
- la DREAL Lorraine
- la DREAL Poitou-Charentes
- la LPO Alsace
- la LPO Champagne-Ardenne
- la LPO France
- la LPO Franche-Comté
- la LPO Isère
- la RNN Estuaire de la Seine
- le CEN Bourgogne
- le CEN Picardie
- le CNPN
- le CPIE Meuse
- le CPIE Touraine Val de Loire
- le GON
- le GONm
- le MAAF (BFB et BATAE)
- le MEDDE (PEM2 et GR4)
- le MNHN
- le PNR des boucles de la Seine
- le PNR Loire-Anjou-Touraine

► Le blog dédié aux professionnels fête ses 1 ans !



<http://partenaires-pna-raledesgenets.blogspot.fr>

Ce blog se veut être une plateforme d'échanges de données, de bibliographie (France, Europe...), d'actualités des uns et des autres sur la thématique Rôle des genêts mais aussi connexes comme les milieux ou oiseaux prairiaux.

Vous y retrouverez l'ensemble des documents de communication, les comptes-rendus des COPILS nationaux ou interrégionaux, ou encore des fichiers partagés...

Ce blog offre aussi la possibilité de connecter *son agenda Google à celui du PNA* pour être informé en temps réel des réunions et des événements en lien avec le PNA.



Un an après son lancement, le blog compte une vingtaine d'articles et ce sont près de 1000 pages vues sur le blog avec une petite surprise car une cinquantaine viennent des Etats-Unis.

L'accès à ce blog étant restreint, les partenaires peuvent contacter l'équipe animatrice pour se connecter.

Une info à partager
avec le réseau ?

N'hésitez pas à transmettre vos
actus pour une mise en ligne sur le
blog ou vos articles pour la prochaine
lettre d'infos avant

le 30 avril 2017

à pna.raledesgenets@gmail.com

► A venir

- **24 novembre 2016 : Journée technique bio-acoustique (voir en page 7)**
- **Janvier 2017 : Comité de pilotage national**
- **Printemps/été 2017 : 2^{de} édition des Journées Techniques**

Une seule adresse pour nous contacter pna.raledesgenets@gmail.com

Lettre d'informations du Plan National d'Actions Rôle des genêts n°2 - Juillet 2016

Directeur de la rédaction : Stéphanie HENNIQUE

Co-rédacteurs : Alain BOUCHAT, Edouard BESLOT, Romain CHAZAL, Jacques COMOLET-TIRMAN, Samuel HAVET, Thierry LENGAGNE & Gilles MOURGAUD

Conception graphique : Stéphanie HENNIQUE